

ORGANISE

Le 3ème IDFP EXPERTS

(L'Institut du droit de la famille et du patrimoine met en place des formations très pointues sur des sujets techniques avec des intervenants spécialisés)

LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2011 – 18h/20h

Maison du Barreau - Paris - Salle Monnerville

(2, rue de Harlay - 1er)

(2 heures validées au titre de la formation professionnelle continue)

"L'EFFICACITÉ DES OBLIGATIONS FINANCIÈRES EN MATIÈRE FAMILIALE "

Quel que soit le type de divorce envisagé, amiable ou contentieux, définir le juste prix de la rupture ne suffit pas. Il faut prévoir le règlement des prestations et un partage du régime matrimonial dans des délais raisonnables. Il nous appartient donc de réfléchir en amont avec d'autres professionnels du droit, notaires conseils en stratégie patrimoniale etc... pour éviter que des difficultés d'exécution ne viennent s'ajouter au désarroi de la rupture. C'est l'objet de ce colloque : comment pérenniser les solutions et sécuriser le paiement des prestations

organisé par

Isabelle COPE-BESSIS, avocat Paris

Intervenants :

Alexandra Cousin

Notaire, Paris

Nicolas Diradourian

Cabinet Fidal, Lille

Dominique Piwnica

Avocat, Paris

Cyril Maîtrehenry

Ingénieur Patrimonial, La Compagnie Financière Edmond de Rothschild

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom

Prénom

Cabinet.....

Adresse

.....

Tél. *Mail.*

Adhérent de l'IDFP et avocats de moins de 5 ans de Barreau : gratuit

Non adhérent de l'IDFP : 50€

(Chèque à retourner à IDFP - 21, rue Henri Rochefort - 75017 Paris)

Nombre de places très limité

Renseignements : mc.midavaine@institut-dfp.com

www.institut-dfp.com